

Pour maintenir et développer dans le Monde la tradition de Courtoisie et la chevalerie,
Association Nationale et Internationale
Déclarée à la Préfecture de Police de Paris en 1952,
Selon la loi de 1901 sous le n° 000 18489 P N° SIREN / 449 562 016 - N° SIRET / 449 562 016 00013

La Courtoisie Française

Membre adhérent Comité ONG/ONU

Marylène Hassan
Présidente par intérim
Médaille d'argent de la ligue du bien public
Etoile OR Etoile européenne
Etoile d'or du service des bénévoles
9 Rue de l'abbé Grégoire
94150 RUNGIS



Saulieu, le

« Croisade pour l'Amabilité et l'Ecoute des Autres »

L'assemblée générale aura lieu également dans une salle mise à notre disposition par le gérant du restaurant

14h00 : Emargement auprès de nos secrétaires

14h30 : Ouverture de l'Assemblée générale ordinaire

Fin des réunions 17h00 au plus tard.

Nous comptons sur tous les dirigeants de l'Association et sur les adhérents

- Les assemblées générales sont ouvertes à tous les adhérents à jour de cotisation 2018.

Je dois prévenir les organisateurs et l'accueil et la sécurité, pour personnes à mobilité réduite, afin de faciliter leur accueil. Merci de m'indiquer en cas de besoin.

14h30 heures ouverture de l'assemblée générale ordinaire

- Ouverture par le Maître du protocole Bernard MALBRUN
- La Présidente souhaite la bienvenue à tous ses amis participants.
- 1. Présentation du rapport moral des activités 2018, par Marylène HASSAN secrétaire générale et présidente par intérim
- 2. Les comptes d'exploitation des délégations ; Le Bilan 2018 par Serge TAVERNA remplaçant le Trésorier général
- 3. Le rapport des vérificateurs aux comptes par Jean Claude BABIN.
- 4. Budget prévisionnel 2019.
- 5. Propositions du programme des activités de 2019
- 6. Elections : Entériner les cooptations au sein du conseil d'administration. Election du président ou de la présidente en remplacement de Madame Maité TAVERNA
- 7. Réponse aux questions posées
- 8. La Présidente remercie les participants